

## LES USAGES NUMERIQUES DANS LES LYCEES :

### *E-LYCO, L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL*

### *L'APPEL A PROJETS USAGES NUMERIQUES*

*VENDREDI 18 AVRIL 2014*

*au lycée La Herdrie à Basse Goulaine*

- Communiqué de presse ..... p.2
- e-lyco ..... p.3 et 4
- Des outils numériques innovants au service de la réussite des jeunes ..... p.5 et 6
- Ordipass ..... p.7

e-lyco

#### CONTACT PRESSE

Gwenola HUET : [Gwenola.huet@paysdelaloire.fr](mailto:Gwenola.huet@paysdelaloire.fr) / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



l'esprit grand ouvert



Région  
PAYS DE LA LOIRE

Nantes, le 18 avril 2014

## Communiqué de presse

### LES USAGES NUMERIQUES DANS LES LYCEENS :

#### *E-LYCO, L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL*

#### *L'APPEL A PROJETS USAGES NUMERIQUES*

Fruit d'un travail commun mené par la Région des Pays de la Loire, les cinq départements ligériens et l'académie de Nantes, le projet e-lyco a vu le jour en 2009 pour équiper sur cinq années successives l'ensemble des lycées et collèges des Pays de la Loire. Le déploiement est à ce jour terminé et l'ensemble des établissements bénéficie d'une solution en ligne permettant à tous les acteurs de la communauté éducative d'échanger autour des préoccupations scolaires, pédagogiques et éducatives.

**Matthieu Orphelin, président de la commission éducation et apprentissage de la Région des Pays de la Loire**, était aujourd'hui au Lycée de la Herdrie pour échanger avec la communauté éducative sur les usages développés au moyen de cet outil. Plusieurs témoignages ont porté sur les usages pour l'équipe de direction, l'intendance, la vie scolaire, les enseignants et les élèves.

#### Appel à projets des usages numériques

A cette occasion, Matthieu Orphelin a annoncé un appel à projets usages numériques afin de diversifier les pratiques via les NTIC à l'initiative des équipes pédagogiques. Au travers de cet appel à projets, la Région souhaite favoriser des démarches pédagogiques innovantes autour du numérique. Elles peuvent concerner :

- les nouveaux terminaux mobiles (tablettes),
- les services et ressources numériques (ex : manuels numériques)
- et tout type d'usage favorisant le travail collaboratif, le partage de ressources et la pédagogie différenciée.

Les projets seront financés en fonction de leur qualité et du nombre de dossiers retenus.

Par ailleurs, la Région mène depuis plusieurs années une politique numérique sur le matériel (PC, vidéoprojecteurs, serveurs), les infrastructures (câblage et réseaux), les ressources humains (coordinateurs informatiques dans les lycées, professionnalisation des enseignants/formateurs dans les CFA) et les services (environnement numérique de travail e-lyco).

#### Quelques chiffres...

- depuis 2011, tous les lycées publics sont informatisés
- 42 000 pc installés dans les lycées publics
- plus de 400 Tableaux Blancs Interactifs
- vidéoprojecteurs dans quasiment toutes les salles de classes
- plus de 100 personnes gèrent la maintenance des équipements informatiques répartis sur les 118 lycées dans le cadre d'un partenariat tripartite (Région - Rectorat - DRAAF)
- des référentiels techniques permettant à tous les lycées (publics et privé) d'avoir la même architecture, ce qui facilite la maintenance et la formation
- un budget sur les 5 ans de **100 M€** (les lycées publics et privés) réparti pour 25% sur le câblage, 50% sur la mise en réseau et 25% sur du renouvellement

## E-LYCO, L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL EN PAYS DE LA LOIRE POUR LES LYCEENS



### Qu'est-ce qu'un Espace numérique de travail ?

L'ENT est un **portail de services en ligne, sécurisé, centré sur l'établissement et ouvert à tous les membres de la communauté éducative** (enseignants, élèves, parents d'élèves, personnel de direction, personnels administratifs et techniques) **ainsi qu'à des partenaires associatifs, économiques.**

### Pour qui ?



- **les élèves et aux enseignants** afin d'accéder à leur travail et à toutes leurs ressources depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet en dehors de l'établissement ;
- **les parents d'élèves** afin d'y trouver toutes les informations concernant la scolarité de leur enfant ainsi que des moyens de communiquer avec les équipes éducatives ;
- **les personnels de direction et administratifs** afin d'accéder à leurs ressources et aux applications de gestion côté Rectorat et côté collectivité
- **les personnels techniques** afin d'accéder aux informations de la collectivité et aux applications qui leur sont dédiées.

### Quels objectifs de la Région des Pays de la Loire à travers la généralisation des ENT ?

- contribuer à la démocratisation de l'accès aux connaissances pour tout citoyen et particulièrement pour les jeunes en formation.
- travailler avec l'État représenté par le Rectorat et la DRAAF, les Départements, voire les autres collectivités dans un souci d'économie d'échelle, de cohérence territoriale et de continuité éducative école-collège-lycée ;
- faire évoluer les conditions de travail, en particulier dans les collectivités elles-mêmes. Ainsi par exemple, le fait que les agents techniques territoriaux accèdent via l'ENT aux informations de la collectivité et aux applications qui leur sont dédiées suppose que ces collectivités accélèrent le processus de dématérialisation des actes de communication, gestion et administration.

### Quelles conditions pour la mise en place et l'évolution d'e-lyco ?

La mise en place d'un même ENT sur le territoire régional repose sur une concertation entre les 7 partenaires (les 5 Conseils généraux, le Conseil régional et le Rectorat) afin d'aboutir à deux conventions qui sont renouvelées pour la période 2014/2018 :

- une convention cadre de partenariat qui définit l'accord politique entre tous les partenaires ;
- une convention de groupement de commande qui opérationnalise l'accord politique et permet de fixer les éléments concernant les marchés publics ENT.

## Le Budget et le déploiement

La mise en place d'e-lyco a représenté un investissement de 5,4 M€ sur 5 ans pour équiper l'ensemble des 112 lycées publics et 118 lycées privés.

<i>Vague</i>	<i>Date</i>	<i>Lycées (publics + privés)</i>	<i>Elèves</i>
<i>Pilotes</i>	<i>Janvier 2010</i>		9 7 853
<i>Vague 1</i>	<i>Mars 2010</i>	43	36 137
<i>Vague 2</i>	<i>Octobre 2010</i>	38	26 541
<i>Vague 3</i>	<i>Octobre 2011</i>	49	24 696
<i>Vague 4</i>	<i>Octobre 2012</i>	48	24 452
<i>Vague 5</i>	<i>Octobre 2013</i>	43	15 275
		<b>230</b>	<b>134 954</b>

## Quelques chiffres pour les lycées

52 583 900 pages vues en 2013 représentant près de 10 millions de visites

## La suite d'e-lyco

Les différents partenaires du projet se sont accordés pour donner une suite au projet sur la période 2014/2018. Ils ont décidé pour cela de relancer des procédures de marchés publics pour pérenniser l'élan donné au cours du déploiement. Il s'agira sur la suite d'e-lyco d'installer cette plateforme comme le point central d'accès aux informations et pratiques pour tout le territoire et de tenir compte des évolutions matérielles (mobilité : smartphones et tablettes).

## Les objectifs 2014/2018 :

La généralisation de l'ENT e-lyco en Pays de la Loire a constitué un levier pour la sensibilisation de la population aux usages du numérique.

Dans la continuité des actions engagées, l'ENT e-lyco 2014-2018 devra répondre à plusieurs objectifs. Outre le développement des apprentissages, l'amélioration des services rendus aux utilisateurs et le renforcement de l'ouverture des établissements, l'enjeu de l'ENT est aussi de :

- garantir la continuité de services en assurant les fonctionnalités actuelles ;
- renforcer l'ergonomie des portails et des services pour des usages facilités et intuitifs ;
- proposer des services susceptibles d'améliorer la vie scolaire et les usages pédagogiques ;
- faciliter la circulation des informations et les échanges de bonnes pratiques ;
- faciliter le travail collaboratif et la production collaborative de ressources pédagogiques ;
- développer les usages pédagogiques numériques dans la classe ;
- améliorer les outils au service des collectivités dans leurs missions auprès des membres de la communauté éducative.

## Des outils numériques innovants au service de la réussite des jeunes

### *La démocratisation de l'accès aux savoirs*

La Région a terminé la mise **en réseau informatique** de tous les lycées publics pour un montant de **80 M€**. Elle a favorisé la mise en place de **tableaux blancs interactifs et l'installation de vidéoprojecteurs dans tous les établissements**. Afin de garantir la mise en œuvre de l'ensemble de l'infrastructure au bénéfice des établissements, la Région des Pays de la Loire a créé **75 postes de coordinateurs informatiques** dans les lycées publics. La finalisation de cette mise en réseau informatique des établissements et la mise en cohérence de l'ensemble des usages possibles se sont concrétisés par la mise en place **de l'espace numérique de travail e-lyco**.

### *La création d'un Espace numérique de travail*

L'ENT est **un portail de services en ligne, sécurisé, centré sur l'établissement et ouvert à tous les membres de la communauté éducative** (enseignants, élèves, parents d'élèves, personnel de direction, personnels administratifs et techniques) **ainsi qu'à des partenaires associatifs, économiques**.

Le projet e-lyco concerne plus de 700 établissements, publics et privés, pour 320 000 élèves et potentiellement un million d'utilisateurs. Il s'agit d'un projet parmi les plus ambitieux de France par la quantité d'établissements concernés et le nombre de partenaires impliqués, regroupant, notamment, l'ensemble des collectivités ayant la charge des établissements du second degré au niveau d'une académie.

L'ensemble des lycées publics et la majorité des lycées privés sont désormais équipés d'e-lyco. L'investissement 2009-2014 s'élève à 5 M€ (HT)

### *L'accès au très haut débit*

Gigalis, réseau régional de télécommunication à très haut débit, voulu et financé (près de 20 M€ engagés à ce jour) par la Région, dessert aujourd'hui près de 700 établissements : enseignement supérieur, recherche, hôpitaux et santé, opérateurs, ...

Après une phase expérimentale de raccordement en fibre optique (100 Mb/s) de quatre lycées en 2009, 60 lycées sont aujourd'hui raccordés en fibre pour un budget de 600 000 € par an

Gigalis propose les services suivants :

- Un accès Internet très haut débit (10 à 100 Mb/s)
- La téléphonie sur Internet,
- Un accès au service de visioconférence,
- Une garantie de rétablissement sous 4 heures,
- Une facture unique pour l'ensemble des prestations Gigalis.

### *Le recyclage des équipements informatiques*

Soucieuse de préserver l'environnement et de développer les initiatives en matière de développement durable, la Région des Pays de la Loire a mis en place un marché de recyclage de déchets électroniques associés aux équipements informatiques pour les lycées publics et privés.

Les équipements reconditionnés ont vocation à être redistribués dans les lycées pour favoriser l'accès aux savoirs du plus grand nombre de lycéens ligériens, et en particulier des plus démunis.

## *Les Tableaux blancs interactifs*

Techniquement, il s'agit de tableaux tactiles de plus de deux mètres de diagonale, qui sont associés à un vidéo projecteur et à un ordinateur afin de permettre une projection en classe. Grâce à un stylet (ou avec le doigt selon les modèles), il devient dès lors possible de réaliser grandeur nature tout ce qui peut être habituellement effectué à l'aide d'une souris. Ces TBI sont bien sûr fournis avec un logiciel dédié qui permet d'exploiter au mieux cette nouvelle technologie et de réaliser, entre autres, des transformations de figures géométriques.

## *Des services numériques pour l'Orientación, les métiers et les formations*

Le site [www.MEFormer.org](http://www.MEFormer.org), permet à tout public, d'obtenir des informations actualisées sur les métiers, l'emploi et les formations dans la région des Pays de la Loire, à partir des sources du Carif-Oref (emploi /formation continue), par l'Onisep (formation initiale / métiers) et par le Rectorat de l'Académie de Nantes. La Région lui attribue une subvention annuelle de 240 000 €, régie par une convention-cadre.

## Ordipass un dispositif du pack 15-30



Avec le Pack 15-30 (3<sup>ème</sup> saison), la Région des Pays de la Loire améliore les conditions de vie et l'insertion des jeunes dans la société et dans le monde du travail en favorisant l'égalité d'accès à la santé, au logement, à la culture, au sport, au transport et à la formation.

Avec déjà 70 000 bénéficiaires l'année de son lancement, le succès s'est confirmé pour le Pack 15-30 lors de la 2<sup>ème</sup> saison pour atteindre près de 93 000 bénéficiaires. Aujourd'hui, le Pack 15-30 qui s'est enrichi au fil des saisons et qui élargit encore ses relais de diffusion, propose 9 Pass pour répondre aux différents besoins d'autonomie des jeunes :

15-30, 9 aides spécifiques disponibles sur le site [www.pack15-30.fr](http://www.pack15-30.fr)



- **Pass 1re installation** : donne droit, sous certaines conditions, à une aide financière jusqu'à 200 € pour équiper leur premier logement..



- **Pass apprenti** : accompagne les jeunes apprentis sur leurs charges de transports, d'hébergement et restauration



- **Pass lycéen pro** : aide financièrement les jeunes inscrits dans certaines formations à financer leurs frais de stage, pour faciliter leur accès à l'emploi



- **Ordipass** aide les jeunes à acquérir leur propre ordinateur



- **Pass complémentaire santé** : une aide régionale pouvant aller jusqu'à 100€ pour tous les ligériens de 15 à 29 ans révolus qui souscrivent un premier contrat de complémentaire santé



- **Pass logement** : ce système de caution régionale garantit le paiement des loyers et charges dus au propriétaire en cas d'impayés et facilite ainsi l'accès des jeunes à une location.



- **Pass transport** : pour 20€ une réduction de 50% du coût de tous les voyages des 15-30 ans sur le réseau de transport régional TER (via la carte Tiva ou la carte Fifti pack ).



- **Pass culture sport** : ce chèque d'une valeur à l'achat de 8 € donne droit aux lycéens et apprentis, quel que soit leur âge, et aux 15 – 19 ans révolus non scolarisés dans les établissements partenaires à des entrées gratuites pour une séance de cinéma, un spectacle, un site du patrimoine, un événement sportif et à des réductions sur l'achat d'un livre, une pratique artistique ou sportive, une formation Bafa ou brevet de secourisme.

